

Vivre à Mauran



Printemps : le réveil des pollinisateurs



N° 123 - Mai 2023

Site internet de MAURAN : www.mairie-mauran31.fr

Le mot du Maire

Chères Mauranaises, chers Mauranais,

Vous le verrez dans cette édition, depuis novembre dernier, beaucoup d'évènements ont eu lieu dans le village et ça n'est pas près de s'arrêter...

Vous serez d'ailleurs tous conviés le samedi 3 juin à la salle des fêtes par le Comité des Fêtes pour son assemblée générale.

Ce sera l'occasion de renouveler le bureau avec des postes à pourvoir pour les personnes les plus motivées.

Venez nombreux pour faire perdurer la vie festive de notre beau village.



Ce début d'année 2023 marque aussi le cap du mi-mandat. Il se poursuit avec un Conseil Municipal ramené à dix membres suite à la démission de Mme Florence Chochon La Touche en mars dernier.

J'ai l'ambition que cette seconde partie du mandat soit orientée vers une implication toujours plus grande des habitants sur les projets municipaux. Ce fût le cas avec la création de la boîte à livres par exemple.

Je vous propose donc de nous retrouver le 1^{er} septembre pour une réunion concernant la rénovation des jardinières, rue de l'église.

Je souhaite que ce projet soit mené sous forme d'action participative. Dit autrement, les habitants se réunissent pour décider ce qui sera fait et ils s'investissent ensuite collectivement dans les travaux.

Enfin pour mettre en valeur la richesse de notre territoire, je vous propose un peu comme l'an dernier, une soirée ciné/débat en plein air le 28 juillet. Au programme, la diffusion d'un film documentaire sur les orchidées sauvages présentes dans les petites Pyrénées dont Mauran fait partie. Certains d'entre vous en ont d'ailleurs dans leur jardin.

M. Frédéric LAVAIL, auteur du film et Maire de Le Fréchet animera cette soirée.

Bonne lecture à vous et bon été en perspective

Votre Maire,

Nicolas Rostaing.

Évènements de ces derniers mois

Samedi 19 novembre 2022 : Soirée Vin nouveau

Comme chaque année, à Mauran nous célébrons l'arrivée du vin nouveau, en l'occurrence le Gaillac nouveau dans notre région.

Une cinquantaine de personnes se sont réunies à la salle des fêtes pour cette manifestation. Le repas préparé par Monsieur Roger Braquet, traiteur de Saint-Martory choisi par le Comité des Fêtes, était une choucroute bien garnie, de très bonne qualité et à volonté. En complément le Comité s'était occupé de l'entrée, du dessert et bien sûr du vin, le roi de la fête. En fin de soirée, Yannick s'est mis aux manettes de la sono et des lumières, casque sur les oreilles, pour faire danser les convives.

Merci à tous les bénévoles et au Comité des Fêtes pour cette belle soirée. *Article et photos : Dominique Arrouy*



Samedi 26 novembre 2022 : Phase 2 plantation des arbres

Suite du projet de plantation d'arbres fruitiers dans notre village. Le phase 2 consistait à remplacer quelques arbres fruitiers qui n'avaient pas pris en terre lors de la phase 1, mais aussi et surtout de planter des nouveaux arbrisseaux gourmands comme des groseillers, framboisiers etc... au niveau des nouvelles jardinières de la salle des fêtes. La matinée de plantation s'est terminée par un repas partagé entre les bénévoles. Rendez-vous en fin d'année pour la phase 3. En attendant, faites un tour au jardin d'enfants, les groseilles sont bientôt mûres.

Article : Nicolas Rostaing, photos : Dominique Arrouy



Vendredi 2 décembre 2022 : Réunion publique Redevance Incitative

Dans le cadre de la mise en place de la tarification incitative, une réunion publique était organisée pour expliquer ce nouveau système de collecte et de facturation. Ce fût l'occasion de répondre à certaines interrogations et partager ensemble un moment de convivialité.

Vous retrouvez en page 23 les grilles particuliers et professionnels applicables pour cette année.

Article : Nicolas Rostaing, photos : Dominique Arrouy



Dimanche 11 décembre 2022 : Repas des anciens et Noël des enfants

Organisée par la mairie et le Comité des Fêtes, cette manifestation de Noël est l'occasion d'inviter les anciens autour d'un repas convivial, mais aussi les enfants pour assister à un spectacle et rencontrer le Père Noël.

Les anciens étaient entourés par les familles des membres du Conseil Municipal autour d'un repas préparé par des mains de Maître...celles de Didier Laforgue. Un grand merci à lui.

C'est un grand moment pour tous car au moins trois générations se côtoient à ce moment-là. C'est une opportunité pour partager des souvenirs, pour échanger, pour plaisanter...

La compagnie Sarah BOY a assuré le show pour les enfants, intitulé « Les souvenirs enchantés ». Vous remarquerez sur les photos que les enfants sont captivés et qu'ils sont entourés de parents et d'amis qui en ont aussi profité.

Merci à la compagnie pour cette belle prestation.



Le père Noël de Mauran a profité de l'occasion pour rencontrer les enfants un par un et leur demander ce qu'ils avaient commandé comme cadeau de Noël. Mais aussi pour leur en offrir un petit, en attendant le grand jour du 25 décembre. Merci Papa Noël. *Article et photos : Dominique Arrouy*

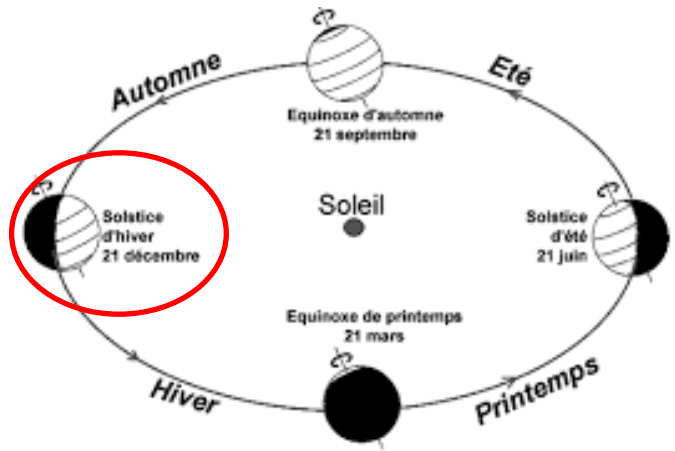


Mercredi 21 décembre 2022 : Nuit du solstice d'hiver

À l'initiative de Monsieur le Maire, nous avons fêté en 2022 le solstice d'hiver, une première à Mauran. Le solstice d'hiver correspond au **jour le plus court de l'année, et donc à la nuit la plus longue.**

Il ne faisait pas chaud ce soir-là, le village était plongé dans le noir complet. Anaïs et Nicolas avaient anticipé... Anaïs avait préparé du vin chaud, du chocolat chaud, des marrons à griller et des gourmandises. Nicolas avait installé un grand braséro autour duquel nous nous sommes tous agglutinés pour nous réchauffer et ouvrir de belles discussions entre habitants du village. Sylvie Boulet a profité de cette occasion pour nous lire un texte qu'elle avait concocté sur le phénomène du solstice et sur l'origine de la bûche de Noël que nous dégusterons bientôt. Ce fût

une bien sympathique et chaleureuse soirée d'échanges qui a rassemblé un bon nombre de personnes. À refaire...



Article et photos : Dominique Arrouy



Samedi 31 décembre 2022 : Réveillon du jour de l'an

Libéré des contraintes sanitaires du Covid, le nouvel an était une belle occasion de retrouver l'envie de faire une vraie fête en famille et entre amis.

Après un apéro à volonté, un bon repas de fête élaboré par le traiteur JAD'OR attendait les convives adultes (un repas de fête spécifique avait été préparé pour les enfants).

Pendant la soirée se sont alternés des temps de danse, des temps pour faire des photos souvenir, des temps pour déguster le repas mais aussi des temps pour chanter.

À minuit, après le compte à rebours de l'année 2022, les bouchons de champagne ont sauté, les cotillons sont apparus pour annoncer la nouvelle année 2023. C'était le moment des embrassades et des vœux mais aussi des bonnes résolutions....

La soirée dansante s'est prolongée jusque tard dans la nuit sous les spots de lumière dans une belle ambiance. Yannick et Michel se sont succédés aux manettes de la sono pour animer cette fête, du début à la fin. Un grand merci à eux qui ont su trouver les clés pour animer et réussir cette nuit festive.

Merci aussi à tous les autres bénévoles du village pour la préparation de la salle, l'installation de la sono, du pupitre DJ et des lumières, l'organisation de la fête, le service lors de l'apéro et, en fin de repas, le service du champagne.

Article : Déborah Argo, photos : Grégory Savès, Déborah Argo, Christine Lucchèse







Samedi 7 janvier 2023 : Vœux du Maire

La traditionnelle réunion des vœux fût l'occasion de faire le point sur les projets accomplis l'an passé, ceux à venir, ainsi que le bilan de la phase test de l'extinction de l'éclairage public.

La Présidente du Comité des Fêtes, Déborah Argo, s'est jointe au Maire pour féliciter l'implication des bénévoles dans la vie du village et pour souhaiter une très bonne année 2023 à toutes et tous.

La réunion fût conclue par une dégustation de galettes des rois.

Pour les habitants qui n'ont pu y assister, retrouvez la présentation en cliquant sur le lien suivant : [présentation.pdf](#) ou scannez le QR code →



Article : Nicolas Rostaing, photos : Dominique Arrouy



Samedi 11 Février 2023 : Loto de la cochonnaille

Le 11 février 2023, à 21 heures, l'Association de Chasse de Mauran a organisé son premier loto appelé « Loto de la Cochonnaille » : tout un programme ! Sous l'impulsion de son Président, Monsieur Frédéric DINNAT, l'association a réuni des bénévoles (sans eux, rien n'aurait pu avoir lieu) et a rempli la salle des fêtes. Il a fallu pousser les murs pour que tout le monde puisse jouer et bien sûr gagner !



Certains participants sont arrivés avant l'ouverture des portes, prévue à 19 heures, pour être sûrs de bénéficier d'une place.

Grâce à Messieurs Michel Querre de Cazères, Didier Vixac et Serge Chauvignat, ces deux derniers chargés de vérifier les numéros et donner les lots ; le loto a été rondement mené.

La soirée s'est terminée aux alentours de minuit avec des gagnants ravis qui demandaient la date du prochain loto.

Et si la chance n'a pas été au rendez-vous pour tous, ce fût quand même un excellent moment de détente et de concentration qui s'est déroulé dans la bonne humeur et une ambiance très conviviale.

Les nombreux lots mis en jeu grâce au SUPER U de Martes-Tolosane, qui a été remercié, ont fait le bonheur des plus chanceux : longes de porc, jambons, demi-cochon, cochon entier.

MERCI aux bénévoles qui ont œuvré (crêpes, bugnes, oreillettes, vente de cartons et tickets de tombola, vente de boissons) : Anaïs, Benjamin, Brigitte, Cécile, Didier Lafforgue, Didier Vixac, Émilie, Grégory, Henri, Josiane, Samantha, Serge, Sylvie et Thierry.



Article : Sylvie Dussenty, Photo Thierry Arrouy

Samedi 4 mars 2023 : Carnaval des enfants

C'est sous un beau soleil et une température plutôt fraîche, qu'à 15h00, le Comité des Fêtes avait donné rendez-vous au terrain de foot pour le départ du défilé. Monsieur Carnaval était bien là, grand, majestueux, souriant, pour accueillir les enfants. Il était installé bien confortablement à l'ombre de palmiers sur une remorque tirée par un tracteur, les genoux croisés, couronne sur la tête, chemise colorée et pantalon assorti, bottes aux pieds, chope de bière à la main. Les enfants se sont relayés pour conduire le tracteur qui a mené la parade jusqu'à la place du village où son triste sort l'attendait. Il a été brûlé pour mettre fin, symboliquement, aux côtés négatifs de l'hiver et annoncer le renouveau du printemps.

Pour terminer et se réchauffer, enfants et familles se sont retrouvés à la salle des fêtes pour déguster de bonnes crêpes au Nutella.

Merci aux bénévoles pour la réalisation de Monsieur Carnaval, notamment Didier, Marie, Guy, Martine, Florence et à Thierry pour avoir mis à disposition son tracteur et sa remorque.

Article : Émilie Hurtado et Dominique Arrouy, photos : Nicolas Rostaing et Grégory Savès





Dimanche 9 Avril 2023 : Chasse aux œufs de Pâques

Pour célébrer Pâques, une vingtaine d'enfants accompagnés de leur famille et amis s'est retrouvée au jardin public vers 11h00 pour le départ d'une chasse au trésor. Pour trouver l'emplacement du trésor, les enfants devaient se rendre sur les lieux où se trouvaient des anciens commerces ou lieux publics de Mauran. À ces endroits, 6 indices à découvrir leur permettaient d'identifier le lieu où se trouvait le fameux trésor.... Armés de truelles et de pelles, les enfants ont réussi à trouver le lieu précis où était enterré le coffre. Cela n'a pas été facile car un seul des trois endroits potentiels, cachait le trésor. Il a fallu creuser dur pour le déterrer. Une fois le coffre extrait de son trou, encore fallait-il trouver le code du cadenas pour l'ouvrir... Après plusieurs tentatives, le coffre fût enfin ouvert pour découvrir qu'il était rempli de délicieux chocolats que les enfants se sont partagés.

À midi, toutes les personnes mobilisées pour cette manifestation se sont retrouvées autour d'un pot de l'amitié.

Un grand merci au Comité des Fêtes et en particulier à Émilie qui a organisé cette chasse avec malice, à Didier pour avoir fabriqué un magnifique et authentique coffre en bois, à Thierry et Philippe pour avoir creusé les trous qu'ils ont rempli de sable pour rendre la tâche des enfants plus facile. Merci à tous les autres qui ont également contribué à cette belle manifestation.

Article : Émilie Hurtado et Dominique Arrouy, Photos : Nicolas Rostaing





Dimanche 16 Avril 2023 : Vide-grenier de Printemps

Beau temps pour ce vide-grenier de printemps. Ouf ! nous avons échappé de justesse à la pluie qui est tombée en abondance la veille.

Dès 6h00 du matin, Thierry et Emilie plaçaient les exposants. Ils étaient 38 cette année, ils venaient de toute la région. Certains étaient des habitués qui tenaient à s'installer à leurs endroits préférés.

Pour cette édition nous avons eu la chance de recevoir un animateur « Mascotte Party » qui s'est installé sur la place centrale du village avec un château gonflable, une machine de barbe à papa, un étal de bonbons et de crêpes, ainsi qu'une sono pour l'animation musicale et les annonces. Il a largement contribué à faire de cette manifestation une belle fête de printemps. Merci à lui pour cette prestation gratuite pour le village de Mauran.

Du côté du Comité des Fêtes, c'est une belle équipe qui s'est mobilisée pour proposer aux exposants et visiteurs, boissons et nourriture. Didier et Josiane ont préparé de délicieux croque-monsieurs, Serge a fait cuire la saucisse pour les sandwiches, Jérôme s'est occupé des frites et Grégory s'est chargé du service. Tous les clients ont apprécié leur prestation.

Les chineurs et les curieux étaient au rendez-vous. Pour beaucoup d'exposants, c'était leur premier vide-grenier de la saison. La plupart d'entre eux était contents d'avoir fait des affaires, Ils ont apprécié l'ambiance de notre village, contrairement à d'autres vide-greniers, bien plus grands, moins propices à la convivialité et aux affaires.

Article Émilie Hurtado et Dominique Arrouy, Photos Thierry et Dominique Arrouy



Lundi 8 Mai 2023 : Commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale

Une quarantaine de personnes s'est déplacée au cimetière de Mauran pour commémorer la fin de la 2^e guerre mondiale et honorer les combattants morts pour la France.

Monsieur le Maire a lancé cette commémoration en prononçant son discours personnalisé. Il a ensuite passé la main aux enfants qui ont lu deux poèmes sur le thème de la paix. Monsieur le Maire a enchaîné par la lecture du discours officiel du Ministère des Armées.

En guise de gerbe, un chèvrefeuille a été déposé au pied du monument aux morts. La sonnerie aux morts a ensuite retenti, suivie par une minute de silence.

Marie-France Herbez a clos cette cérémonie en chantant la Marseillaise à capella.

Juste avant d'inviter les participants à prendre l'apéritif sur la place du village, Nicolas a demandé au public présent s'il pouvait faire un effort de mémoire en ressortant éventuellement des documents relatant des épisodes de cette guerre ou des anecdotes évoquant des situations vécues par des anciens combattants ou familles de notre village. Si nous arrivions à en faire un recueil, alors nous pourrions en faire profiter la population.

Merci à tous de s'être déplacés pour cet événement et en particulier aux enfants qui n'ont pas hésité à contribuer à ce devoir de mémoire.

Article et photos : Dominique Arrouy



Vendredi 12 Mai 2023 : Concert de Chorales

À l'initiative de Mme Brigitte Fabre de Martres-Tolosane, un concert a été organisé à l'église de Mauran vendredi 12 mai à 21h00. Ce fût une opportunité pour la chorale de Mauran « Chœur à Cœur » dirigée par Benjamin Corrège, d'assurer la première partie de la soirée. Puis la chorale « L'Orée des voix » de Toulouse dirigée par le chef de cœur Reynier Silegas Ramirez, a entamé son répertoire. De magnifiques œuvres, de la Renaissance ou plus récentes, chantées avec talent. Environ 50 personnes se sont déplacées pour assister à ce concert et personne ne l'a regretté, il suffisait d'observer les visages enjoués du public. Quelle prestation ! Tout le monde a été épaté par le talent du chœur polyphonique toulousain, mais aussi par l'enthousiasme et la qualité de la prestation de la chorale de Mauran. Bravo à ces deux chœurs qui ont enthousiasmé le public. Belle soirée qui s'est terminée par un pot servi avec des pâtisseries à volonté, autour desquels tout le monde a discuté. À reprogrammer !

Article Pascale Arrouy, photos : Dominique Arrouy



Manifestations locales, événements à venir

- **Après-midi nettoignons la nature** → samedi 3 juin, 14h00
 - **AG du Comité des fêtes** → samedi 3 juin, 17h30
 - **Repas des voisins** → samedi 10 juin
 - **Matinée entretien des chemins** → samedi 24 juin
 - **Fête de la musique, feu et repas de la Saint-Jean** → samedi 1^{er} juillet
 - **Parade / quête des enfants pour la fête du village** → dimanche 9 juillet
 - **Fête du village** → les samedi, dimanche et lundi 22, 23 et 24 Juillet
 - **Messe** → le lundi 24 juillet à 10h30
 - **Projection en plein air** → vendredi 28 juillet
 - **Réunion lancement projet rénovation jardinières** → vendredi 1 septembre
 - **Expo d'art** → les samedi et dimanche 14 et 15 octobre
 - **Halloween des enfants** → samedi 4 novembre
 - **Commémoration** → samedi 11 novembre avec une messe à 9h30 et présence de la fanfare
- Les habitants qui le souhaitent sont invités à rechercher des écrits et/ou des histoires orales de leurs familles en rapport avec les deux guerres mondiales. Ils pourront ensuite en parler lors des prochaines commémorations pour leur rendre hommage et faire perdurer ce devoir de mémoire.*
- **Soirée vin nouveau** → samedi 18 novembre
 - **Repas des anciens et Noël des enfants** → dimanche 17 décembre
 - **Réveillon du nouvel an** → dimanche 31 décembre

Etat civil

Bienvenue à :

- Madame **Régine SOLSONE** et son fils **Jean-Charles PUGIBET**, route du Picon
- Mademoiselle **Alexia COMBRET** et Monsieur **Jérémie SALIERES**, rue de l'église
- Mademoiselle **Coralie SAUVAGE** et Monsieur **Augustin CUNAT**, quartier La Gourgue



Nous leur souhaitons une excellente intégration dans notre village

Décès de :

- **Madame Yvonne SABATE**, née FEUILLERAT, est décédée le 27 décembre 2022 à l'âge de 88 ans, au Fauga.

Yvonne a longtemps vécu en centre village à Mauran dès sa petite enfance puis ensuite avec son mari et ses trois enfants. Yvonne était une femme discrète, humble, serviable, toujours souriante, appréciée de tous.



Toutes nos condoléances à sa famille et en particulier à ses enfants, très attachés à Mauran : Didier, Yvan et Marie-Eve.

- **Madame Suzanne ARROUY**, née PUECH, est décédée le 18 février 2023 à l'âge de 96 ans, à Billom dans le Puy de Dôme.

Suzy a depuis son mariage avec Georges Arrouy, né à Mauran, toujours passé ses vacances en famille dans le village. Elle y avait sa belle-sœur Nanou, ses beaux-parents, ses amis(es) du village, ses repères Elle aimait les retrouver chaque année, ils faisaient partie de sa vie.

Toutes nos condoléances à sa famille et en particulier à ses enfants Michel, Claude, Dominique et Françoise.

Naissance de :

- **Tom HECTOR**, fils de Lucie RAYMOND et d'Alexandre HECTOR, frère d'Elia **est né le 20 décembre 2022** à Saint-Lizier en Ariège.



- **Hélène ROSTAING**, fille de d'Anaïs et de Nicolas ROSTAING, sœur d'Alexandre et d'Auguste **est née le 2 Mai 2023** à Saint Jean de Verges, en Ariège.



Félicitations aux parents et bienvenue dans notre village à Tom et Hélène

Point sur les projets

➤ Vente maison communale de la Gourgue

L'acte de vente entre Mme SAUVAGE, Mr CUNAT et la Mairie, représentée par Monsieur Nicolas ROSTAING, a été signé chez le notaire le 18 avril 2023. Les 100 000 euros permettront de financer en priorité les travaux de restauration de la Mairie.

➤ Réseau d'assainissement

Le projet d'assainissement suit son cours et garde le même planning pour l'instant, à savoir 2025-2026. Un décalage reste possible mais, en aucun cas, une remise en question.

Nous vous tiendrons informés des prochaines étapes.

À noter que la régularisation cadastrale du chemin des écureuils est en cours ainsi que l'acquisition du foncier pour la pompe de relevage derrière la salle des fêtes. L'achat du terrain pour la station d'épuration se fera directement entre Réseau31 et la propriétaire.

Nous en profitons pour sensibiliser les nouveaux propriétaires de maisons anciennes sur l'obligation de mettre aux normes leurs installations. Réseau31 a choisi de renforcer les contrôles car, dans 80% des cas, rien n'est fait alors que les travaux sont systématiquement prévus dans le plan de financement grâce au contrôle obligatoire d'avant-vente.

Les habitations qui doivent être reliées au tout à l'égout ne sont pas concernées (voir plan de zonage rubrique environnement sur le site de la commune).

➤ Modification PLU

Le projet avance. Une réunion entre les représentants de la Mairie (Nicolas ROSTAING et Dominique ARROUY) a eu lieu le mardi 4 Avril 2023 à Mauran pour travailler sur les différents articles des dispositions générales afin de répondre à nos attentes en termes d'urbanisme et de protection de notre environnement.

➤ Sinistre incendie Mairie

L'affaire a été classée sans suite faute d'avoir pu prouver qui était l'auteur.

Les premiers travaux de remise en état vont commencer cette année avec du terrassement pour canaliser l'eau de pluie et assainir le mur SUD.

➤ Rénovation bâtiment Mairie

Les résultats de l'analyse financière de Haute Garonne Ingénierie nous orientent vers une rénovation en plusieurs étapes. Suite à la vente de La Gourgue, la commune a les moyens de faire les travaux nécessaires, mais pas en une seule fois.

Scinder les travaux en différentes phases devrait avoir un avantage qui reste à approfondir. Nous serions en dessous des seuils de marchés publics ce qui permettra de faire travailler des artisans locaux. Le rapport qualité/prix devrait nous être favorable.

Prochaine étape : choisir un prestataire pour stabiliser le bâti courant 2024.

➤ **Redevance incitative**

Le projet de mise en œuvre et d’organisation de la tarification incitative a débuté au 1er janvier 2023.

Aujourd’hui, les nouvelles colonnes de point d’apport volontaire (PAV) sont installées à Mauran en trois différents points de collecte : centre village, cimetière et Esquériel. Les anciens bacs d’ordures ménagères qui ne sont plus compatibles ont été retirés de la circulation. Les colonnes d’ordures ménagères sont paramétrées, vous pouvez désormais les utiliser avec votre badge. Les colonnes de collecte des déchets recyclables, elles, ne nécessitent pas de badge pour les dépôts. La période de test s’est terminée le 1^{er} mai.

Depuis le 2 Mai 2023, le nombre de dépôts pour les ordures ménagères est désormais comptabilisé. Courant Mai, chaque abonné au service de redevance incitative va recevoir une facture pour l’année en cours dans laquelle seront indiqués les coordonnées de son compte pour accéder au suivi des dépôts d’ordures ménagères.

La future facture comprendra l’abonnement au service (accès aux déchetteries, collecte du tri, des emballages en verre ...) ainsi que le forfait de collecte des ordures ménagères qui dépend du nombre de personnes dans le foyer, pour l’année 2023. Les levées ou dépôts supplémentaires seront inclus dans la facture de l’année suivante.

Rappel montant tarification incitative en point d’apport volontaire

Grille 2023 pour les particuliers

Nombre de personnes dans le foyer	1	2-3	4-5	6 et plus
Nombre de dépôts de sacs de 30 litres	36	52	100	148
Abonnement au service, en €	124.33	124.33	124.33	124.33
Forfait incluant le nombre de dépôts par foyer, en €	63.00	95.00	158.00	190.00
Montant total tarification incitative forfaitaire, en €	187.33	219.33	282.33	314.33
Prix du dépôt supplémentaire, en €	1.00	1.00	1.00	1.00

Grille 2023 pour les professionnels

Abonnement	Tarif de mise à disposition du badge	Tarif à la levée
124,33 €	82,21 €	1,00 €

➤ **Réfection local associations**

La réfection du local des associations est aujourd’hui quasiment terminée. Le raccordement électrique du local sur le nouveau compteur séparé a été réalisé par Eric, aidé par une équipe de bénévoles pour le passage des câbles. Le local ouvert à toutes les associations a été depuis plusieurs mois utilisé par le Comité des Fêtes et l’association de chasse. L’intérieur est bien plus agréable, plus lumineux, plus grand qu’il ne l’était. Il est aussi beaucoup mieux équipé (frigo, congélateur, évier, placards, cuisinière, micro-onde, lave-vaisselle, machine à glaçons, lave-verres,

vaisselle, couverts etc...) et permet à un petit groupe de se réunir en toute convivialité pour un repas, pour un apéro ou une réunion.

Eric, qui a conçu et réalisé la nouvelle installation électrique du local des associations, en a profité pour compléter l'installation électrique du hangar (ajout de prises, rampe de lumière...), hangar qui est désormais connecté au même compteur électrique, indépendant de la Mairie. Un grand merci à lui pour avoir réalisé ces travaux sur son temps libre...

Une inauguration officielle est toujours prévue courant 2023.

➤ Zone de dépôt déchets verts

Les déchets entreposés à la zone de dépôt dite « trou de Bélard » ont été broyés dans la semaine du 22 au 28 Mai pour nourrir le sol, comme l'an passé.

Nous vous rappelons que vous pouvez, selon vos besoins pour votre jardin, récupérer sur place : du bois, des feuilles, du foin et même les résidus du broyage.

Merci de veiller à :

- Déposer uniquement des déchets verts : pas de palette, pas de cordelette plastique.
- Bien fermer la barrière derrière vous, pour éviter un éventuel dépôt sauvage.

➤ Radar pédagogique

Toujours opérationnel route du Picon, en entrée de village, il va prochainement être installé à proximité de la salle des fêtes.

Une première analyse des statistiques enregistrées lorsqu'il était installé route de Roquefort démontre l'influence positive du radar sur le comportement des automobilistes.



Coulage béton pour socle radar pédagogique

➤ Fauche différenciée de l'herbe

Cette année encore la zone tondue au niveau des terrains de sport sera moins importante qu'à l'accoutumé. Laisser pousser librement la végétation permet d'améliorer la qualité du sol, de limiter les effets de la sécheresse sur les jeunes arbres du verger communal et de laisser les insectes auxiliaires s'installer durablement.

➤ Projet vidéoprotection des bâtiments publics

L'entreprise PVI, choisie pour réaliser l'installation de la vidéoprotection, va prochainement commencer les travaux. Le système ne sera mis en service qu'avec l'aval de la Préfecture. La commission se tiendra en juillet 2023. En attendant et au vu des dépôts sauvages constatés, dont certains amiantés, la commune a placé, en prévention, plusieurs dispositifs photographiques.

L'intercommunalité a pris en charge le retraitement des déchets amiantés, qui sont donc financés par nos impôts...

➤ **Abribus**

Les travaux de préparation pour recevoir l'abribus, installé par le Conseil Départemental ont été réalisés par Thierry et Philippe notre employé municipal, mi-décembre 2022. Merci à eux, ils nous ont permis de minimiser les coûts pour la Mairie. L'abribus est aujourd'hui opérationnel (éclairage compris) pour les usagers de la ligne de bus 379 (Lavelanet de Comminges - Saint-Gaudens) et pour les lycéens scolarisés au lycée de Cazères.



➤ **Participation citoyenne**

La convention encadrant la participation citoyenne sur Mauran a été signée. Nous allons donc pouvoir prochainement mettre en place les panneaux de signalisation adéquats.



➤ **Élargissement accès chemin des écureuils**

L'intercommunalité Cœur de Garonne qui gère la voirie communale a fait réaliser par l'entreprise NAUDIN des travaux pour sécuriser et élargir l'entrée du chemin des écureuils, côté rue du Vieux Château.



➤ **Travaux de reprofilage du ruisseau d'Esquerra**

De gros blocs de pierre obstruant le ruisseau, en aval du pont de la départementale RD 62, ont été dégagés pour réduire les risques d'inondation par débordement sur le chemin du Passeur. Les travaux ont été confiés à l'entreprise LLORENS TERRASSEMENT de Palaminy.

Le cours d'eau est désormais libre de tout obstacle.



➤ Travaux de terrassement rampe d'accès Ramier

L'entreprise LLORENS TERRASSEMENT a également finalisé la rampe d'accès qui mène au Ramier depuis le quartier Les Longats. Une barrière, plus solide, réalisée avec des matériaux de récupération, a été installée afin de limiter l'accès au ramier.



➤ Évolution de l'activité sportive : HIIT – YOGA – CARDIO COMBAT

Déborah et Christine vous proposent des variantes au HIIT chaque 1^{er} mercredi du mois : Venez de 18h à 19h pour une séance Cardio Combat, puis de 19h à 20h pour une séance Yoga. Pour les autres mercredis, HIIT de 19h à 20h.

➤ Suppression poubelles de rue, ajout de cendriers

Vous l'aurez peut-être remarqué et suite à la mise en place de la tarification incitative, la municipalité a fait le choix de retirer l'ensemble des poubelles de rue.

Comme il est de coutume en montagne, les usagers sont invités à ne pas laisser les déchets sur la voie publique en les emportant avec eux.

En revanche, des cendriers muraux seront très prochainement installés à la salle des fêtes, sur la place et devant le local des associations.

Notre village borde la Garonne et notre réseau pluvial s'y déverse directement. Il est impératif de ne pas jeter ses mégots à terre.



➤ Rénovation de la Tour

L'association la Mesnie Muretaine continue d'avancer sur le projet de la Tour.

Une visite a été organisée avec la branche « Culture et patrimoine » du Conseil Départemental ainsi qu'un architecte du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE). Une feuille de route a été définie afin de structurer le projet.

L'association démarche actuellement des écoles et des archéologues pour la réalisation future de fouilles sur le site. Une modélisation 3D par drone est également espérée.

Un article est récemment paru dans le journal du musée du Vieux Toulouse.
Pour le consulter cliquez sur le lien suivant : [article.pdf](#) ou scannez le QR code →



➤ Extinction de l'éclairage public

Suite aux retours d'expérience positifs de la phase test, le Conseil Municipal a voté le prolongement à l'identique de l'extinction de l'éclairage public.

Les lumières sont donc éteintes toute l'année de minuit à cinq heures du matin.

Les travaux pour modifier l'armoire électrique qui pilote le seul lampadaire de la route du Picon non éteint à ce jour dans le créneau minuit / 5 heures, ne devraient plus tarder.

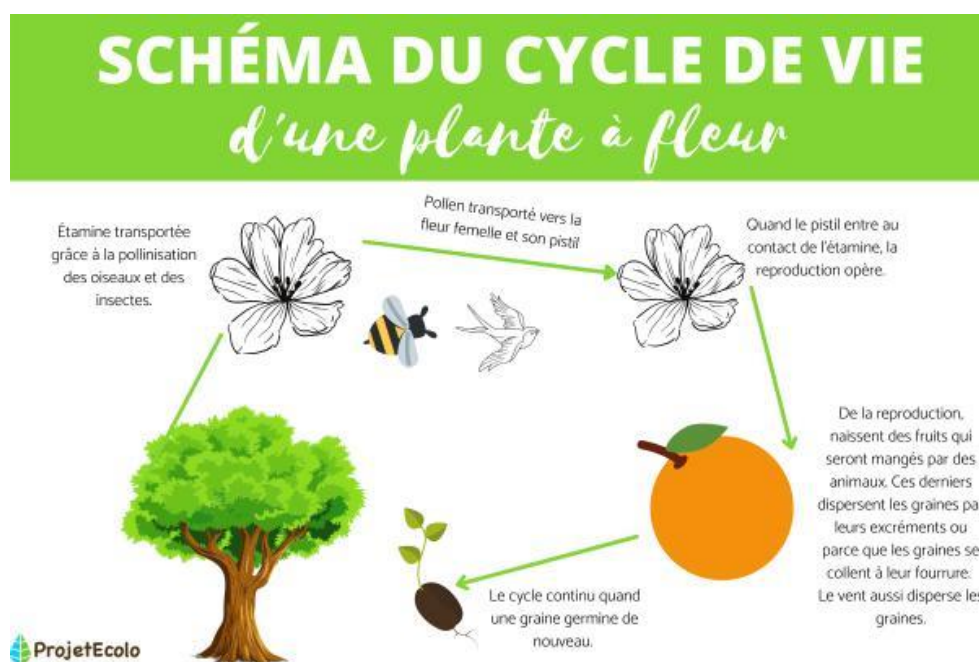


Article sur le rôle majeur des insectes pollinisateurs

Source principale de l'article : <https://www.ecologie.gouv.fr/insectes-pollinisateurs>

Beaucoup d'indifférence, un soupçon de crainte et du dégoût. C'est ce que les insectes nous inspirent trop souvent. Il y a bien quelques exceptions, comme les papillons colorés qui déroulent leurs trompes au cœur des fleurs. Mais globalement, les insectes sont peu appréciés alors qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes et à notre bien-être. Laissons de côté nos préjugés et découvrons des insectes dont le labeur quotidien nous apporte beaucoup. Par une belle journée ensoleillée, n'avez-vous jamais contemplé le ballet incessant d'insectes volant de fleur en fleur ? Ils papillonnent, ils bourdonnent, ils s'activent... Mais que font-ils ?

Attirés par la forme, la couleur, l'odeur des fleurs, ces insectes sont à la recherche de nourriture, pour eux ou pour leur progéniture : ils viennent prélever le nectar ou le pollen. En volant de fleurs en fleurs, ces insectes nous rendent gracieusement un service vital. Ils transportent involontairement le pollen d'une fleur jusqu'à une autre fleur et assurent ainsi la pollinisation de nombreux végétaux. Lorsqu'un grain de pollen est déposé sur le pistil d'une fleur de la même espèce, cela permet la fécondation d'un ovule puis la formation d'un fruit contenant des graines. Le bilan ? Tomates, cerises, courges, café, pommes, mais aussi carottes et oignons, autrement dit de quoi remplir nos assiettes.



35 % de ce que nous mangeons dépend de la pollinisation par les insectes

Près de 90 % des plantes à fleurs (ou angiospermes) dans le monde dépendent, au moins en partie, de la pollinisation par les insectes. Dans l'agriculture, cela concerne la production de fruits et la production de graines. Au total, environ 35 % de ce que nous mangeons est lié à l'action de ces insectes, y compris des denrées coûteuses comme le cacao, le café et des épices !

Dans le même temps, certaines activités humaines, en particulier l'utilisation excessive de pesticides et la dégradation des milieux naturels, sont responsables d'un déclin de l'abondance et de la diversité des insectes pollinisateurs. À ces causes, s'ajoute le réchauffement climatique qui contribue à modifier les conditions de vie des espèces. Par exemple, une floraison plus précoce peut ôter de précieuses ressources alimentaires à des populations d'insectes pollinisateurs qui s'affaiblissent, voire disparaissent. C'est un engrenage puisque la majorité des plantes à fleurs dépendent des insectes pollinisateurs pour leur reproduction : ce qui affecte les pollinisateurs affecte les plantes à fleurs... et inversement. Nos productions agricoles en pâtissent également.

Pour les protéger, il faut mieux les connaître.

Qui sont ces insectes qui nous rendent gracieusement un service si précieux ?

– Les plus efficaces

Les champions de la pollinisation, ce sont les abeilles et les bourdons ! Vous connaissez certainement l'abeille domestique (*Apis mellifera*), productrice de succulents miels. Une espèce parmi de nombreuses autres ! Rien que dans l'Hexagone, on recense près de 1 000 espèces d'abeilles sauvages et de bourdons qui jouent un rôle aussi fondamental dans la reproduction des plantes que notre abeille domestique. Toutes ces bestioles volantes et bourdonnantes appartiennent au groupe des hyménoptères, qui rassemble aussi les guêpes et les fourmis, soit près de 120 000 espèces dans le monde dont 8 000 en France métropolitaine. Ça en fait du monde ! Les guêpes et les fourmis apprécient aussi le nectar, mais sont des pollinisateurs beaucoup moins efficaces que les abeilles et les bourdons.



– Les plus discrets

Certaines mouches, capables de faire du vol sur place, ressemblent à de petites guêpes et fréquentent les fleurs pour se nourrir de pollen ou de nectar. De manière générale, les mouches, ou diptères, jouent un rôle important dans la pollinisation des petites fleurs, moins attractives pour les gros pollinisateurs. On en connaît 140 000 espèces dans le monde dont 6 500 dans l'Hexagone. Les diptères se caractérisent par leur deuxième paire d'ailes remplacée par des balanciers, organes qui interviennent comme des stabilisateurs du vol, contribuant à leur agilité.



– Les plus rustiques

Diverses espèces de coléoptères fréquentent les fleurs, souvent pour manger les étamines et le pollen. Coléoptère signifie « ailes dans un étui » : ils se distinguent par leurs ailes antérieures dures et rigides appelées élytres, qui forment une carapace protégeant l'abdomen et les ailes membraneuses. Lorsqu'elle s'envole, l'emblématique coccinelle soulève ces élytres à points pour dévoiler ses ailes transparentes. Ne nous le cachons pas, les coléoptères sont des pollinisateurs relativement peu efficaces par rapport aux autres groupes. Mais ce sont des précurseurs puisque les premiers insectes pollinisateurs connus dans les archives paléontologiques étaient des petits coléoptères : ils fréquentaient des cycas, il y a 200 millions d'années ! On en connaît plus de 300 000 espèces dans le monde, dont environ 10 000 dans l'Hexagone.



– Les plus fascinants

Ce sont certainement les papillons, ou lépidoptères, qui fascinent le plus. De nombreuses espèces butinent les fleurs pour aspirer le nectar avec leur longue trompe enroulée en spirale au repos. Les plus connus, les papillons dits de jour, avec leurs riches motifs et leurs couleurs, comprennent 250 espèces en France métropolitaine. Les autres, bien plus discrets car le plus souvent nocturnes, sont aussi amateurs de nectar et interviennent dans la pollinisation. On connaît plus de 160 000 espèces de papillons dans le monde dont 5 200 dans l'Hexagone.



L'association Yalinnove et sa forêt des délices (Gensac-sur-Garonne)

Nous profitons de cette édition pour vous faire découvrir une association chez nos voisins du Volvestre qui œuvre pour le Vivant.

Présentation

Yalinnove œuvre depuis 2020 à sensibiliser, former et développer des actions pour l'environnement. Elle fédère des membres engagés pour la même cause, celle de la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Elle s'appuie sur son principal projet "La Forêt des Délices" lancé fin 2020 à Gensac-sur-Garonne (31) située à 40 min de Toulouse. Sur environ 1 hectare plus de 300 arbres y ont été implantés ainsi que de nombreuses plantes et espèces. Elles y sont étudiées, observées, propagées, goûtées, cuisinées.

Les activités de l'association se déclinent en différents pôles d'activité grâce à l'implication d'une dizaine de membres actifs : expérimentations et suivi d'évolution du jardin-forêt, visites commentées, ateliers pédagogiques, accompagnement de projets, diffusion des connaissances via la chaîne YouTube et les réseaux sociaux.



L'esprit de l'association

Régénérer / Expérimenter / Prendre soin / Recréer du lien avec la nature / Transmettre / Apprendre

Notre accompagnement

Création de jardin-forêt (entreprises, particuliers, collectivités)

Qu'est-ce qu'un jardin-forêt ?

Aussi appelé **forêt nourricière, forêt comestible...** c'est un espace de culture basé sur le modèle d'une **forêt naturelle**.

Contrairement à un simple verger, une forêt on ne la fertilise pas et on ne l'irrigue pas non plus, elle vit en totale autonomie et abondance. Ce type de culture est conçu pour apporter sur des petites surfaces une production condensée d'aliments diversifiés mais pas que... et offre l'avantage d'être un environnement favorable à la protection de la biodiversité végétale et animale ainsi qu'au bien-être de l'humain. **Les forêts sont les systèmes les plus stables, résilients, productifs au monde où tout déchet est recyclé et revalorisé.**



Un jardin-forêt dispose d'une grande diversité d'arbres et de plantes comestibles évoluant sur différents niveaux, constituant **plusieurs strates végétales** : les grands arbres, les arbustes, les arbrisseaux, les herbacées, les racines, les couvre-sols, les grimpantes, qui forment des **Guildes** (association de plantes compagnes).

Aujourd'hui nous consommons une soixantaine de plantes dans notre alimentation quotidienne alors qu'il existe environ **7000 espèces comestibles**. L'objectif d'une forêt-jardin, c'est aussi de faire découvrir ou redécouvrir des plantes oubliées ou simplement méconnues.

La Forêt des Délices

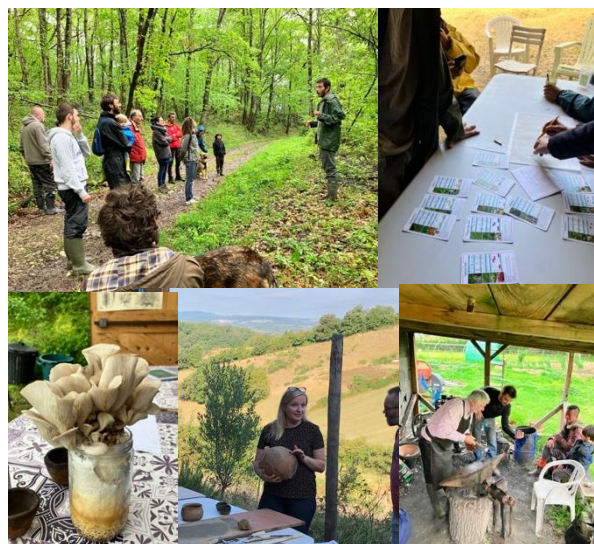
Située à Gensac-sur-Garonne c'est un lieu d'expérimentation qui commence sa 3ème année, étayant par l'exemple les possibilités offertes par les jardins-forêts. Au nombre des résultats marquants : des récoltes sans beaucoup de travail, des comptages encourageants d'oiseaux et d'insectes, une régénération du sol confirmée.

Des jours sont consacrés à guider l'évolution du jardin : planter, expérimenter, élaguer, multiplier, tondre, débroussailler, créer des ambiances, pailler, récolter...



Les activités et formations proposées

- Qu'est-ce qu'un jardin-forêt (conférence)
- Les principes de bases de conception d'un jardin forêt
- Balade des plantes sauvages comestibles
- Fabrication d'oyas et de poterie
- La culture de champignons
- Initiation à la forge
- Initiation à la greffe fruitière



Rejoindre ou suivre l'association

- Site internet de l'association : <https://yalinnove.fr>
- Suivre les actualités sur les réseaux sociaux YALINNOVE (Youtube, Instagram, Facebook, TikTok)
- Contact par email : yalinnove@gmail.com

À noter qu'une autre association, COFOCOFO, vient de créer une forêt comestible (ou forêt nourricière) en décembre 2020, au Fousseret.

Article : Nicolas Rostaing et Yalinnove, Photos : Yalinnove

Les plantes sauvages comestibles

Pour continuer dans la lignée de ce qu'offre la nature, voici quelques plantes sauvages que vous êtes susceptibles de croiser régulièrement et qui s'avèrent être comestibles.

Avant de commencer il est important de connaître les règles de base à respecter lorsqu'on entame une cueillette de plantes sauvages :

- On ne cueille pas si on est pas sûr à 100 % d'avoir identifié la plante.
- On s'éloigne des routes, chemin de fer, usines et autres zones susceptibles de présenter des polluants.
- On cueille à minimum à 1m du sol pour éviter les parasites transmis par les animaux comme l'échinococcose.
- On diversifie sa cueillette. C'est comme tout, il ne faut pas toujours manger la même chose en grande quantité.

L'ortie : à cuisiner à la manière des épinards, en omelette, en gratin ou en soupe. Vous pouvez aussi faire de l'eau d'ortie. Recette simple et riche en sol minéraux, elle rechargera vos batteries tout en détoxifiant l'organisme.



Le pissenlit : tout se mange, la feuille en salade, la fleur en infusion ou en gelé et même ses racines !



Le plantain (majeur ou lancéolé voir ci-contre) : En phytothérapie, il est utilisé contre les inflammations respiratoires, mais aussi contre l'eczéma, les hémorroïdes ou les infections des voies urinaires. En usage externe, il calme les brûlures et les piqûres d'insectes ! On n'hésite pas à consommer ses feuilles en salades, en soupes ou en sauces.



La ronce : avant même l'arrivée du fruit, vous pouvez manger le bourgeon qui donnera la fleur. —>



Le gaillet gratteron : cru, en beignet ou en jus

L'érable : La feuille est comestible (sauf celle du sycomore) crue en salade ou en soupe.



Le tilleul : Les jeunes feuilles crues font une base intéressante de salade. Séchées et émiettées, elles sont incorporées à de la farine pour confectionner du pain ou des biscuits très nutritifs

Les fleurs, surtout connues pour leur utilisation en tisane apaisante, sont également utilisées pour aromatiser boissons et desserts



De manière générale pour les feuilles, préférer les jeunes pousses. Elles contiendront moins de tanins et donc moins d'amertume en bouche.

Pour aller plus loin dans la connaissance des plantes sauvages comestibles ou pas, scannez le QR code ou cliquez sur le lien suivant : Vidéo YouTube : [10 plantes sauvages à cueillir au début du printemps - Le chemin de la nature](#):



– Participez aux balades organisées par l'association Yalinnov

– **Lisez les livres** :

- Récolter les jeunes pousses des plantes sauvages comestibles de Gérard DUCERF et MOUSTIE
- Plantes sauvages et comestibles, Cueillir la nature parmi les prés et les bois de François COUPLAN

Article : Nicolas Rostaing, photos internet

Recette sauvage...

Le champagne des fées

Nous sommes en plein dans la floraison du sureau noir (*Sambucus nigra*), voir ci-contre :

Attention à ne pas confondre cet arbuste avec son cousin toxique le sureau hièble : le premier aura un tronc tandis que le second n'en aura pas car c'est une herbacée. Cliquez sur le lien suivant pour découvrir une vidéo qui vous montrera la différence entre les deux : <https://youtu.be/cFTiQNvJBoE>, ou scannez le QR code →



C'est donc le moment de les cueillir et ça tombe bien car le champagne des fées n'est autre qu'une limonade qui s'obtient par la fermentation des fleurs de sureau.

Pour réaliser cette préparation, rien de plus simple :

Voici les ingrédients :

- Une dizaine de corymbes (le nom donné à l'inflorescence du sureau noir)
- 200g de sucre de canne
- 2 citrons bio
- 2 litres d'eau

Il faudra trouver un grand contenant pouvant accepter plus que la quantité que vous allez y mettre et qui permet de maintenir la préparation aérée.

Bien secouer les fleurs de sureau pour faire tomber les petites bêtes et les détacher de leurs tiges (que vous ne garderez pas).

Les mettre dans le grand récipient puis ajouter le sucre et les citrons nettoyés et coupés, ainsi que l'eau.

Bien mélanger le tout et placer un torchon pour le recouvrir.

Placer le tout au soleil pendant plusieurs jours (de 5 à 7), en remuant de temps en temps.

Embouteiller ensuite dans des bouteilles solides et de préférence avec piston (exemple anciennes bouteilles de limonade ou de bière) et laisser encore fermenter une quinzaine de jours dans un endroit chaud.

Le champagne des fées se déguste frais à l'apéro ou pour se rafraîchir dans la journée. Cette limonade a un délicieux goût floral et subtil.

Précautions d'usage

Ce champagne est déconseillé aux enfants car la fermentation développe de l'alcool (entre 1 et 2 %).

À consommer avec modération donc, mais aussi avec plaisir.



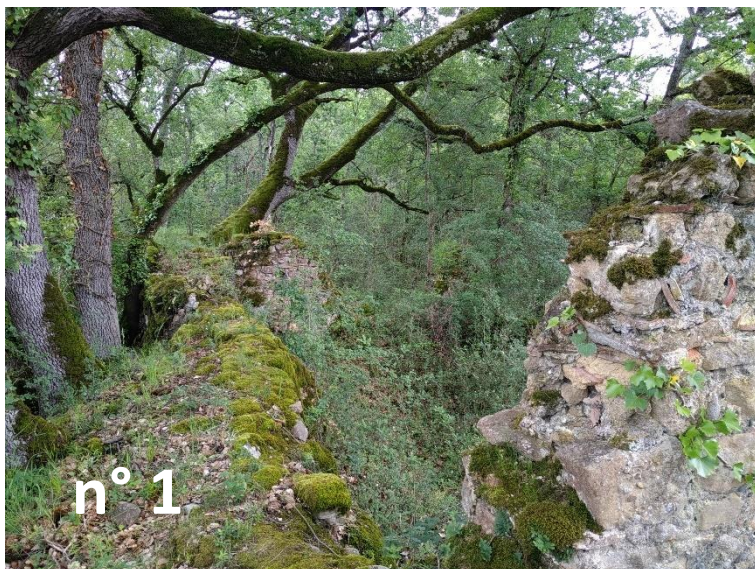
Article : Nicolas Rostaing, photo internet

Photos Mystère

Réponses concernant le précédent Vivre à Mauran :

- 1- **Photo N° 1, coordonnées GPS : 43°18'29.6"N 1°02'65.1"E** : Il s'agissait d'une marre servant, entre autres, de souille aux sangliers. On pouvait très clairement voir sur l'arbre la boue laissée lorsqu'ils s'y grattent. A noter la présence d'œufs de salamandre à cet endroit.
- 2- **Photo N°2, coordonnées GPS : 43°18'05.9"N 1°00'53.6"E** : Il s'agissait de débris de tuiles et autres objets fabriqués à partir de terre cuite. Les abords du ruisseau de Loubrague regorgeaient autrefois d'activités humaines.

Voici deux nouveaux endroits insolites que nous vous invitons à découvrir. Saurez-vous nous dire où ont été prises ces photos ?



Indice photo n°1 :

Je suis une annexe...



Indice photo n°2 :

Je n'ai pas de globule, mais je transpire...

Certains de ces lieux se trouvent sur des terrains privés. Merci de respecter la législation en vigueur. Les coordonnées de ces lieux seront données lors du prochain numéro du Vivre à Mauran.

Les personnes qui ont trouvé la bonne réponse, pourront nous soumettre leurs propres photos et textes pour une parution lors des prochains numéros. Écrivez-nous : secretariat@mairie-mauran31.fr

Informations utiles

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Accueil ouvert les mardis et jeudis de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 avec présence du Maire et de la secrétaire de Mairie.

Contacts Mairie :

Accueil Mairie : 05 61 98 81 41, E-mail : secretariat@mairie-mauran31.fr
Site internet : www.mairie-mauran31.fr

Maire : Nicolas Rostaing : 06 16 96 83 31
1^{er} Adjoint : Dominique Arrouy : 06 83 71 73 29
2^{ème} Adjoint : Thierry Arrouy : 06 15 47 62 79

Contacts Associations de Mauran :

- **Comité des fêtes :**
 - **Président(e) :** Sera élu(e) lors de la prochaine AG du Comité
- **Association Communale de Chasse Agréée :**
 - **Président :** Frédéric Dinnat : 06 25 39 11 53
- **Chorale Chœur à Cœur, Le mardi c'est Benji :**
 - **Président :** Benjamin Corrège : 06 79 53 56 56



Numéros d'urgence

Les numeros à connaître en cas d'urgence	15 SAMU Service d'aide médical urgent	17 POLICE SECOURS
112 Numéro d'appel d'urgence Européen	18 Sapeurs Pompiers	114 Numéro d'urgence personnes sourdes et malentendantes

Communication de la Mairie par SMS

La Mairie vous informe régulièrement par SMS pour rappeler certains événements festifs mais aussi dans les cas d'urgence (météo, route barrée, etc...).

Si vous ne les recevez pas ou si vous souhaitez ne plus les recevoir, merci de contacter la Mairie.

Numéros d'Urgence complémentaires :

Gendarmerie de Cazères : 05 61 97 00 17 - **Pour les urgences privilégier toujours le 17**

Médecin de garde en Midi-Pyrénées (le soir après 20h, week-end, jours fériés) : 3966

Enfance maltraitée : 119 ou 08.00.05.41.41

Maltraitance des personnes âgées ou handicapées : 3977

Violences conjugales : 01 40 33 80 60

Vigilance crues et intensité des précipitations : www.vigicrues.gouv.fr

Dépannage d'urgence Enedis (Ex ERDF, Distribution électricité) : 09 72 67 50 31

Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement – Réseau31 (antenne de Mondavezan) : 05 61 14 46 00

Autres numéros utiles :

Pôle Emploi : 3949

Mairie de Martres Tolosane : 05 61 98 80 02

Mairie de Cazères : 05 61 98 46 00 (seule Mairie aux alentours en capacité de faire les pièces d'identités)

Communauté de communes Cœur de Garonne : 05 61 91 94 96, E-mail : accueil@cc-coeurdegaronne.fr

Accompagnement aux démarches administratives



UN ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES à CAZÈRES et à RIEUMES



L'État et ses partenaires sont à vos côtés :



France Services: faciliter les démarches du quotidien



France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. L'objectif est de permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics dans un lieu unique, quel que soit l'endroit où il vit en ville ou à la campagne.

FRANCE SERVICES VOUS ACCOMPAGNE

- 1 Formation, emploi et retraite**
 - Je prépare ma retraite
 - Je cherche un emploi
 - Je suis affilié à la MSA
- 2 Etat civil et mobilité**
 - J'achète / Je vends un véhicule
 - J'établis mes papiers d'identité
 - Je change d'adresse
- 3 Logement et courrier**
 - Je déménage
 - J'ai besoin d'un service postal
 - Je gère mon énergie
 - Je souhaite effectuer des travaux dans mon logement
 - Je cherche une allocation logement
- 4 Finances**
 - Je suis accompagné sur mon espace impots.gouv.fr
 - Je suis mis en relation avec les services compétents
- 5 Santé**
 - Je cherche à rembourser mes soins
 - Je suis en situation de handicap
 - Je prends soin de ma santé
- 6 Justice**
 - Je fais face à un litige
 - Je fais face à un conflit
 - Je suis victime d'une infraction
- 7 Social et famille**
 - Je donne naissance
 - Je m'informe sur mes prestations
 - Je signale un changement de situation
 - Je suis mon dossier

NOUS CONTACTER

France services Cazères

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30
13h30-17h sur RDV	fermé	13h30-17h sur RDV	fermé	13h30-16h30 sur RDV

15 rue de la Case - 31220 CAZÈRES

Tél. 05 62 01 48 59

franceservices.cazeres@cc-coeurdegaronne.fr

France services Rieumes

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
fermé	8h30-12h30 sur RDV	8h30-12h30	8h30-12h30	8h30-12h30
14h-17h	fermé	13h30-16h30 sur RDV	14h-17h sur RDV	fermé

2 place du marché à la volaille - 31370 RIEUMES

Tél. 09 67 51 89 96 ou 06 14 80 78 39

franceservices.rieumes@cc-coeurdegaronne.fr

France services peut vous accueillir sur rendez-vous entre 12h30 et 14h ou jusqu'à 19h

France services vous propose un accompagnement aux démarches en ligne et l'accès à un ordinateur



POUR QUE VOTRE DÉPLACEMENT SOIT EFFICACE

Selon vos démarches, pensez à apporter les documents nécessaires

- carte d'identité
- carte vitale
- numéro d'identification (CAF, Pôle Emploi ...)
- avis et déclaration d'imposition

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus avant de vous déplacer



Communauté de communes Cœur de Garonne
12 rue Notre Dame 31 370 RIEUMES